



Programme 2025

Sommaire

Introduction	4
I Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville.	5
1. Suivre et évaluer les contrats de ville	5
2. la mobilisation des politiques publiques au service des habitants des quartiers	6
3. Animer le projet de quartier	7
4. Soutenir la participation, Pourquoi et comment donner une place aux habitants ?	7
5. Panorama des professionnels de la politique de la ville en Hauts-de-France.....	7
6. Déploiement du module InitiaTION à la Politique de la ville.....	8
7. Réseau des Pilotes des contrats de ville	8
8. Appui ponctuel aux territoires.....	8
II- Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique	9
1. Cycle de qualification Transitions et Contrat de ville	9
1. Gestion urbaine et sociale de proximité et enjeux de transition.....	9
2. Les mobilités durables	10
3. Dynamisation des cellules commerciales en quartier prioritaire : Quels leviers ?	10
4. Ecole en transitions : De la rénovation des bâtiments scolaires à la transformation écologique du projet de quartier	11
III Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations	13
1. Accompagner les territoires dans leurs démarches territoriales.....	13
2. Sensibiliser, premier jalon d'une culture commune de l'égalité	13
3. ALIMENTER UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE EN IMPLIQUANT LES PILOTES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES ACTEURS DU DROIT COMMUN	14
4. Discriminations-Mixité et Cités éducatives « Le Lab Mixités ».....	15
5 Favoriser la santé des habitant.es tout au long de la vie : Regards croisés sur les territoires qui développent une urbanité sportive.....	16
IV – L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers prioritaires	17
1. « Jeunesse et quartiers : écouter, comprendre, agir »	17
2. Les cités éducatives et les questions éducatives des contrats de ville	17
V- Prévenir les radicalités sociales.....	19
1. Faire vivre le Centre de ressources Prévention des radicalités sociales.....	19
2. Contribuer au déploiement régional du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité »	20
VI- Participation aux réseaux nationaux	21
1. Réseau national des CRPV et lien à l'ANCT	21
2. Réseau RECI	22
VII- Information, documentation, communication.....	22
1. Animation du site internet et diffusion de l'information	22

2.	ESPACE DOC	23
3.	COMMUNICATION	23

Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par l'ANCT.

Les orientations proposées pour l'année 2025 font l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région, EPCI pilotes des contrats de ville, Conseil Départemental du Nord et du Pas-de-Calais, Caisse des Dépôts et Consignation, Union Régionale Habitat Hauts-de-France) avec :

- Un séminaire technique de gouvernance qui a permis d'identifier les besoins mais aussi les engagements des représentants techniques des membres) ;
- Des échanges complémentaires avec partenaires et EPCI absents du séminaire, suivi d'un travail de priorisation mené par l'équipe technique avec l'Etat et la Région en tant que membres fondateurs.

Le programme proposé pour 2025 s'appuiera sur une équipe technique composée de 9 ETP.

Pour mémoire, les Hauts-de-France comptent 39 contrats de ville, 204 quartiers Politique de la Ville et 54 projets de renouvellement urbain (quartiers d'intérêt national et quartiers d'intérêt régional). Cette géographie prioritaire a évolué en 2024.

Le programme 2025 a été construit autour de 5 axes opérationnels visant à accompagner les acteurs des Hauts-de-France dans la conduite des « contrats de ville » Quartiers 2030, et le déploiement de l'activité du CRPRS, confié à l'IREV en 2018 :

1. Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville
2. Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique
3. Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations
4. L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers
5. Prévenir les radicalités sociales - dont le centre de ressources Prévention des radicalités sociales

Il développe également les actions menées dans le cadre de sa participation aux réseaux nationaux (7) et la présentation de sa mission d'information, documentation, communication (8).

Message à l'Assemblée générale, séminaire technique de gouvernance, sept. 2024

Représentants techniques des membres du GIP IREV, nous sommes professionnellement engagés dans la mise en œuvre de la politique de la ville en Hauts-de-France. Conscients des problématiques (nouvelles et persistantes) dans les QPV, prêts à relever les défis pour mettre en œuvre les engagements collectifs des contrats de ville « Quartiers 2030 ».

Nous voulons des temps de respiration, du partage, du réseau, des outils utiles et utilisables, de l'inspiration, de l'écoute, une information fiable, de l'échange, monter en compétences.

Nous nous engageons à : mobiliser nos services, travailler en transversalité (entre services et directions), contribuer activement, continuer à expérimenter, faire du lien avec les partenaires, alimenter l'IREV, et aussi... ne rien lâcher et passer aux choses sérieuses !

I Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville.

Les contrats de ville « Quartiers 2030 » ont été signés en 2024. Ils marquent le début d'ambitions collectives renouvelées : mobilisation des politiques publiques de droit commun, articulation des échelles (du quartier à l'intercommunalité), suivi et évaluation *in itinere* impliquent d'adapter les modes de pilotage et d'animation. L'IREV propose diverses approches pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles et institutionnelles. Initiées en 2025, ces propositions pourront se poursuivre en 2026 suivant la mobilisation possible du centre de ressources et les besoins des équipes locales.

1. SUIVRE ET EVALUER LES CONTRATS DE VILLE

Afin de préparer dès la première année de mise en œuvre des contrats de ville les modalités de suivi et de leur évaluation, l'IREV propose des actions de qualification et d'outillage permettant aux pilotes des contrats « Quartiers 2030 » d'organiser cette démarche dans la perspective de l'évaluation à mi-parcours (2027) et finale (2030).

Les ressources disponibles :

- Outillage co-construit par l'IREV et ses partenaires en 2022 : Socle commun et référentiel d'évaluation des contrats de ville, accompagné d'un kit méthodologique ;
- Indicateurs de suivi des politiques publiques déterminés à l'échelle départementale (démarche Concerto initiée par la Préfète à l'égalité des chances...) ;
- Réflexions locales dans le cadre de Quartiers 2030 (à identifier par l'analyse des contrats de ville)...

Les ressources à venir :

- Indicateurs de suivi des conventions interministérielles d'objectifs ;
- ...

Les objectifs :

- Qualification sur l'évaluation des politiques publiques et l'évaluation de la politique de la ville
- Co-construction et appropriation de référentiels d'évaluation adaptés aux contrats Quartiers 2030.
- Elaboration pour chaque contrat de ville d'une feuille de route partagée sur le suivi et l'évaluation, identifiant le rôle et la responsabilité de chacun des partenaires et les modalités de partage et de mise en débat des enseignements.

Publics / modalités : 1 cycle inter-acteurs

- Intercommunalités et communes pilotes des contrats de ville
- Services de l'Etat en charge de la politique de la ville (DDETS – MPVEC, Délégués du préfet, SGAR), services de l'Etat de droit commun (échelle départementale ou régionale)
- Région et Départements
- Bailleurs sociaux, opérateurs publics...

Suivant le nombre de places disponibles, communes en politique de la ville. A défaut, chaque partenariat pilote des contrats de ville devra être en mesure de déployer la méthodologie retenue et accompagner les communes concernées de son territoire dans cette démarche.

2. LA MOBILISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DES HABITANTS DES QUARTIERS

Dans la continuité des actions développées en 2024, il s'agit d'accompagner la mobilisation des politiques de droit commun par des éclairages thématiques dédiés aux acteurs de la politique de la ville, et réciproquement d'éclairer les acteurs de ces politiques de droit commun sur les spécificités des quartiers prioritaires. Au-delà des éclairages thématiques, les démarches menées permettront de conforter des méthodes de travail partenariales.

Emploi, formation, orientation professionnelle, en partenariat C2RP

Le C2RP, Carif – Oref des Hauts-de-France est un GIP Etat-Région qui met à disposition des ressources et outille les acteurs des Hauts-de-France pour accompagner la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Afin de renforcer la prise en compte des publics QPV dans les dispositifs de droit commun de l'emploi, la formation et l'orientation, le C2RP et l'IREV ont initié en 2024 un partenariat permettant de mobiliser les acteurs des deux champs d'action (podcast, événement régional en avril 2024), suivi d'un double parcours de sensibilisation – formation :

- Un parcours dédié aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (EFOP) pour favoriser la compréhension des spécificités et enjeux des QPV ;
- Un parcours dédié aux acteurs de la politique de la ville pour les sensibiliser aux évolutions des politiques EFOP sera déployé en 2025.

S'en suivront dans le courant 2025 des rencontres permettant le croisement des acteurs en inter-institutions afin de faciliter leur mise en réseau à l'échelle locale et régionale et soutenir les coopérations.

Les objectifs :

- Comprendre la politique de la ville et son rôle (coordination renforcée des acteurs, mobilisation du droit commun et non substitution, éco-système des acteurs),
- Porter à connaissance les ressources existantes notamment en matière d'orientation et information – métiers, formation professionnelle et emploi,
- Identifier les représentations sur les publics et prévenir les discriminations,
- Valoriser les expériences et partenariats inspirants.

Culture, en partenariat avec la DRAC

Objectifs :

- Sensibiliser et informer les acteurs de la politique de la ville sur la stratégie régionale culture /lien social (Porter à connaissance des dispositifs mobilisables),
- Valoriser les expériences inspirantes,
- Qualifier les projets et susciter de nouvelles coopérations entre les acteurs culturels et les acteurs intervenant en faveur des QPV.

L'IREV et la DRAC Hauts-de-France mettront en œuvre la suite du cycle de webinaires, suivant l'actualité des dispositifs.

3. ANIMER LE PROJET DE QUARTIER

Une attention particulière a été portée dans l'élaboration des contrats de ville Quartiers 2030 à la proximité par la réalisation de projets de quartier, prenant appui sur la concertation citoyenne. Ceux-ci peuvent être des déclinaisons locales du contrat de ville intercommunal, ou avoir été élaborés en première intention pour alimenter les stratégies intercommunales. Il convient désormais d'assurer l'animation de ces projets de quartier et leur suivi, afin de rendre effectifs les engagements et que ces projets contribuent pleinement à l'atteinte des objectifs des contrats Quartiers 2030.

- Quelle place pour les habitants, les initiatives citoyennes et les acteurs associatifs dans ces projets de quartier ?
- Quel investissement possible sur le cadre de vie ?
- Comment articuler la conduite de ces projets de quartier avec la démarche intercommunale ?

Format en réflexion :

- échanges de pratiques à l'occasion des réunions de réseau Pilotes des contrats de ville et réseau GUSP / TFPB
- journées de qualification dédiées
- co-formation des acteurs (à croiser avec la démarche proposée sur la participation des habitants)
- apports méthodologiques avec la démarche Impact collectif, partage d'expériences inspirantes entre territoires (en région et hors région).

4. SOUTENIR LA PARTICIPATION, POURQUOI ET COMMENT DONNER UNE PLACE AUX HABITANTS ?

- o Le sens de la Co-construction : cycle de webinaires

Cycle de webinaires pour comprendre les enjeux de la participation des habitants par un apport de la recherche récente sur le community organizing et la participation citoyenne dans les quartiers populaires.

Les intervenants pressentis : Julien Talpin, Hélène Balazard, Marion Carrel.

- o Expérimentation de méthodes pour renforcer la participation des habitants

Sous forme de cycle de qualification entre techniciens, élus et habitants, permettre une meilleure compréhension de la participation citoyenne. L'expérimentation permettra de tester des techniques directement dans la rue et des ateliers de co-développement pour dépasser les problématiques qui peuvent se poser dans les quartiers : mobilisation, initiatives citoyennes...

5. PANORAMA DES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN HAUTS-DE-FRANCE

La mise en œuvre des contrats de ville s'appuie sur une ingénierie dédiée, au sein des collectivités et des services de l'Etat, mais aussi au sein de certains partenaires signataires (Région, Départements, bailleurs sociaux par exemple). Cœur de cible de l'action du centre de

ressources, cette ingénierie connaît des disparités suivant les territoires. Elle est également sujette à de nombreux mouvements et évolution des organisations.

Aussi, l'IREV a confié à un groupe d'étudiants de M2 Métiers de l'administration territoriale de l'Université de Lille, un projet tutoré visant la réalisation d'un panorama de l'ingénierie « politique de la ville » en Hauts-de-France :

- Qui sont les professionnels chargés de mettre en œuvre la politique de la ville en Hauts-de-France ?
- Combien sont-ils ?
- Quel est leur positionnement au sein de leur organisation / institution ?

La démarche initiée à l'automne 2024 permettra début 2025 :

- la réalisation et diffusion d'un livrable (infographie),
- la mise à jour de la base Acteurs, socle de diffusion des informations de l'IREV (Newsletter, invitations),
- suivant les informations qualitatives recueillies, d'identifier les besoins de montée en compétences de ces professionnels.

6. DEPLOIEMENT DU MODULE INITIATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE

Afin de faciliter la compréhension partagée des enjeux et des modes de faire, l'IREV a rénové en 2023 son module de sensibilisation à la politique de la ville (0.5 jour). Un kit pédagogique dédié a été remis aux pilotes des contrats de ville (EPCI et communes pilotes, services de l'Etat et de la Région) afin de faciliter la création d'une culture commune dans les territoires avec les partenaires et porteurs de projet.

L'équipe de l'IREV continuera sa mobilisation aux côtés des acteurs territoriaux qui souhaitent renforcer la compréhension du sens de cette politique publique spécifique et la mobilisation collective dans sa mise en œuvre.

Cinq sessions du module pourront être déployées : 2 à l'initiative de l'IREV (1 par semestre) et 3 sur demande des territoires pour des collectifs locaux / départementaux.

7. RESEAU DES PILOTES DES CONTRATS DE VILLE

En continu sur l'année 2025, l'IREV continuera d'animer le **réseau des pilotes des contrats de ville** qui rassemble Epci et communes pilotes, services de l'Etat (SGAR, Préfecture – MPVEC et DDETS, Délégués du préfet, Région Hauts-de-France). Ces rencontres en visio sont organisées au rythme de l'actualité avec une moyenne de 4 sessions par an.

Elles sont ponctuellement ouvertes aux communes concernées par la politique de la ville ainsi qu'aux départements. Ces rencontres permettent d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville et des territoires.

8. APPUI PONCTUEL AUX TERRITOIRES

L'IREV accompagnera la Métropole européenne de Lille dans l'organisation d'un temps fort prévu au printemps 2025. Inscrit au contrat de ville, cet événement sera conçu comme un rendez-vous annuel permettant de rassembler les élus et équipes des collectivités et partenaires du contrat de ville et des solidarités métropolitain.

II- Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique

Les objectifs :

- Accompagner les territoires dans l'identification des vulnérabilités de leur quartier au prisme des transitions
- Qualifier les acteurs sur le sujet et permettre des coopérations transversales pour mobiliser le droit commun sur les QPV
- Mobiliser un argumentaire autour de la vulnérabilité particulière des quartiers afin de sensibiliser et convaincre les acteurs de la nécessité de travailler à l'articulation des politiques publiques.

1. CYCLE DE QUALIFICATION TRANSITIONS ET CONTRAT DE VILLE

Un premier cycle de qualification Transitions et Contrat de ville s'est déployé en 2024 avec 4 territoires. Fort de cette expérience, l'IREV propose la tenue d'un second cycle ouvert à une trentaine de participants issus des rangs de la Politique de la ville ou du développement durable et des partenaires techniques de l'Etat et de la Région.

Le cycle vise à accompagner les territoires dans les déclinaisons des axes transitions des contrats de ville et de l'articulation aux autres outils contractuels du territoire (PCAET, PAT, PDM).

Le cycle consistera à aborder :

- la transition écologique de manière systémique et s'appropriier les notions, ainsi que les enjeux de la Politique de la ville,
- la question du cadre de vie et des problématiques climat-air-énergie et leurs déclinaisons en quartiers prioritaires,
- les politiques d'alimentation durable, les besoins et la contribution possible des QPV sur ce sujet,
- les leviers de la Mobilité durable en QPV.

1. GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE ET ENJEUX DE TRANSITION

Les conventions d'abattement TFPB seront renouvelées pour la fin de l'année 2024 et annexées aux contrats de ville. Pour autant, les démarches locales nécessiteront une animation dans la durée afin de les conduire de manière partenariale en mobilisant les différents acteurs concernés.

Animation de réseau par l'IREV et l'URH

Dans la continuité de leur partenariat ayant permis la qualification des acteurs concernés en 2024, l'URH Hauts-de-France et l'IREV proposeront une animation de réseaux commune à l'intention des collectivités, bailleurs sociaux et services de l'Etat.

Parmi les sujets qui pourront faire l'objet des échanges d'expériences et d'apports d'expertise :

- Articulation des programmations TFPB et contrat de ville ;
- Modalités de suivi et évaluation ;
- Déploiement de modalités de gestion transitoire dans les QPV faisant l'objet d'une transformation urbaine...

Format : 3 rencontres de réseau (en visio) et une rencontre en présentiel (visite de site)

Appui à l'évaluation des conventions d'abattement TFPB

L'IREV, en partenariat avec l'URH et la Métropole Européenne de Lille, a sollicité l'université de Lille (département Information – Communication) pour bénéficier d'un projet tutoré visant à établir des modalités d'évaluation des conventions d'abattement TFPB. Les enseignements de ce projet tutoré seront partagés avec les acteurs régionaux lors des temps d'animation du 2nd semestre 2025.

2. LES MOBILITES DURABLES

Après 2 années à outiller les acteurs sur les problématiques de mobilités durables dans les QPV, l'IREV proposera en 2025 la déclinaison de son autodiagnostic réalisé en 2023 sur la forme d'une visite de terrain avec des acteurs locaux. Cette visite et la mobilisation amont aval seront élaborées en partenariat avec la MEL et une commune de son territoire.

Suite à la visite, un retour d'expérience sera proposé, en lien avec un événement métropolitain autour de la mobilité durable.

3. DYNAMISATION DES CELLULES COMMERCIALES EN QUARTIER PRIORITAIRE : QUELS LEVIERS ?

• La problématique des locaux commerciaux en quartier

Quelles stratégies mettre en place, à l'échelle de son territoire, pour dynamiser les cellules commerciales de pied d'immeuble en actionnant une multiplicité de solutions et de dispositif ?

L'IREV propose ainsi de s'entourer d'un groupe d'acteurs ressources susceptibles de proposer un panel d'actions mobilisables sur le sujet et de proposer à quelques territoires cibles, dans une logique de co-développement, d'apporter un éclairage sur une problématique rencontrée sur leur territoire.

Le groupe ainsi constitué identifierait sur 4 ou 5 territoires des solutions envisageables dans une mobilisation plurielle de solutions (ESS, dynamiques citoyennes, entrepreneuriats, artisanats, tiers lieux...)

- Organisation de visite sur chacun des territoires cibles sur un modèle de co-développement.
- Intervention d'acteurs de types « foncières de redynamisation » et d'experts de la Banque des territoires : commerce et foncière, économie mixte ou immobilier commercial pour appréhender les différentes dimensions en jeu.

Février à juin 2025

Chaque visite sur un territoire sera l'occasion de capitaliser les échanges afin d'en élaborer une synthèse finale. Cette synthèse finale servira ensuite d'appui à l'organisation d'une journée thématique.

Septembre - novembre 2025

4. ECOLE EN TRANSITIONS : DE LA RENOVATION DES BATIMENTS SCOLAIRES A LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE DU PROJET DE QUARTIER

Souvent anciens, énergivores et peu adaptés au changement climatique ou aux chaleurs de l'été, les bâtiments scolaires génèrent souvent de l'inconfort pour les enseignants et les élèves qui les fréquentent au quotidien.

Travailler sur les bâtiments scolaires nécessite au sein des collectivités, une capacité à travailler en transversalité pour rendre efficient l'ensemble des leviers disponibles pour en améliorer l'impact.

L'objectif est de faire émerger collectivement, à partir du renforcement des coopérations, un protocole de projet « Ecole en Transition », adapté à chaque situation locale, qui permettrait d'embrasser les différents enjeux de transition écologique et de mobilisation citoyenne.

Objectifs :

- Soutenir l'attractivité des écoles / établissements d'enseignement des QPV en impulsant une intervention concertée et systémique autour de la réhabilitation de bâtiments scolaires,
- Conforter l'engagement des acteurs publics à accompagner les transitions écologiques dans les QPV (compléter les interventions envisagées dans le cadre des NPNRU, sensibiliser les habitants et les professionnels...),
- Favoriser la mobilisation du droit commun disponible pour accompagner les transitions dans les QPV en incitant au passage à l'action (outils d'accompagnement de la Banque des territoires tels qu'Edurenov et autres partenaires potentiels...)

Le projet se déroulera en 2 phases :

- Une phase d'amorçage visant à identifier les ressources utiles : expériences inspirantes, travaux d'études et analyses, identification de partenaires et dispositifs mobilisables, et à initier la mobilisation des territoires sur ces enjeux,
- puis d'organiser un temps fort de lancement du projet avec une rencontre régionale (janvier février 2025)
- Une phase de qualification et d'échanges d'expériences.

Un cycle de qualification sera ensuite ouvert à des territoires volontaires ayant identifié un bâtiment scolaire sur lequel engager une réflexion.

Le cycle de qualification pourra accueillir 4 à 5 territoires ayant identifié un bâtiment scolaire implanté en QPV présentant un enjeu de réhabilitation. Le type d'établissement pourra être priorisé si cela est jugé opportun par les partenaires mobilisés (école, collège, lycée professionnel...).

Le cycle de qualification sera constitué de plusieurs temps de rencontres alternant des temps de visites sur le territoire, des temps d'apport d'expertise et d'échanges d'expériences et des ateliers de co-développement.

- Séances du cycle de qualification - Septembre à décembre 2025
- Capitalisation - Janvier – avril 2026

III Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations

L'IREV dispose d'une solide expertise dans le champ des discriminations. Nombre de ressources méthodologiques capitalisées et diffusées auprès des territoires des Hauts-de-France sont aujourd'hui mises à disposition.

La boîte à outils constitue le point d'entrée principal de ces ressources que nous continuerons à valoriser, enrichir et diffuser.

Cela passera par de nouvelles fiches méthodologiques mais également des retours d'expériences.

Nous aurons à ce titre un intérêt marqué pour les projets soutenus par les fonds européens et initiatives européennes.

1. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS DEMARCHES TERRITORIALES

L'IREV a pour mission de poursuivre les accompagnements individualisés initiés depuis 2021 au regard des principes suivants :

- L'adaptation aux besoins et rythmes des territoires,
- L'articulation aux espaces régionaux de qualification et d'échanges dédiés à la lutte contre les discriminations,
- La proposition d'outils et d'expérimentation.

A travers **des formes d'appuis diversifiées et co-construites telles que :**

- la mise en œuvre de sensibilisation et session de qualification sur les territoires auprès d'élus et de professionnels,
- un soutien méthodologique pour le diagnostic, le suivi et l'évaluation,
- une contribution aux temps forts des collectivités et autres services sur ces enjeux,
- la diffusion de ressources adaptées aux objectifs des démarches locales,
- la mise en lien avec des acteurs,
- l'appui à la rédaction de cahier des charges et à la sélection de prestataires, à la recherche de financements
- l'orientation vers l'offre régionale de l'IREV la plus adaptée aux préoccupations locales.

2. SENSIBILISER, PREMIER JALON D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE

Un module dédié

L'IREV a déployé un outil de sensibilisation permettant de mieux appréhender la prévention des discriminations. Il s'agit d'un kit pédagogique permettant notamment de dispenser un module d'1H30.

Il peut être proposé aux équipes techniques, aux élus, à un collectif dédié...Il peut être dispensé **en ligne ou présentiel**.

L'objectif pour cette année est de :

- L'actualiser et renforcer son caractère pédagogique
- De contribuer à sa diffusion
- De réaliser des sessions ouvertes à l'ensemble des acteurs mais aussi à la demande des territoires au regard de leurs besoins
- Mettre en synergie les acteurs sensibilisés pour approfondir et/ou se former au rôle de répliants

Des webinaires

- Discriminations et pouvoir d'agir des habitants
- Discriminations et égalité femmes-hommes
- Discriminations et racisme
- Discriminations et intersectionnalité

3. ALIMENTER UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE EN IMPLIQUANT LES PILOTES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES ACTEURS DU DROIT COMMUN

Une conférence régionale sur la thématique du logement (Format rencontre acteurs-chercheurs)

En quoi la prévention des discriminations dans le champ du logement social peut-elle alimenter une stratégie territoriale en matière de mixité ? Quels sont les effets attendus ? Est-elle autosuffisante ?

Des sessions de sensibilisation « Favoriser l'égalité d'accès au logement social » [partenariat Union régionale Habitat]

- Mise à jour du kit pédagogique
- Mettre en réseau les référents et faciliter l'émergence d'une communauté d'acteurs
- Sessions délocalisées pour le réseau régional
- Dans le cadre de l'essaimage national, une session pour le Réseau national des CRPV (faisant suite à la formation des unions régionales de l'habitat avec l'appui de l'USH)

Des cycles de qualification sur l'outillage des acteurs de la PV sur la gestion de propos stigmatisants et discriminatoires... en situation professionnelle

- Une session avec une approche généraliste adaptée aux acteurs et aux pilotes des contrats de ville (Etat et collectivités)

- Une session dédiée aux acteurs du logement social ayant bénéficié du module de sensibilisation

Expérimentation d'un cycle de qualification sur la prévention des discriminations dans l'emploi permettant la réalisation de fiches ressources et/ou d'un kit de sensibilisation

Adossé à des partenaires du secteur de l'insertion et de l'emploi, l'IREV souhaite expérimenter à travers 4 journées la construction d'un kit de sensibilisation sur le modèle mis en œuvre dans le champ du secteur du logement social :

- Un temps de sensibilisation
- Partage de situations professionnelles et échanges sur la résolution des cas pratique
- Présentation du kit : exercices, fiches pratiques, ressources
- Valorisation de bonnes pratiques

4. DISCRIMINATIONS-MIXITE ET CITES EDUCATIVES « LE LAB MIXITES »

Le « Lab Mixités » sera dédié aux acteurs des cités éducatives. Il s'inscrit dans la continuité des travaux menés par l'IREV et de la journée régionale dédiée (mars 2023). Il aura vocation à offrir aux cités éducatives, en lien avec les acteurs essentiels des territoires (ceux du RU, de l'habitat, de l'éducation...), un espace d'échanges, de qualification et d'expérimentation.

Les objectifs sont de :

- Créer une culture commune transversale
- Interroger les modes de fonctionnement
- Donner à voir des expérimentations inspirantes
- Qualifier les acteurs sur les enjeux de **mixité sociale et scolaire**

Pour réaliser cet objectif, il sera nécessaire de :

Mettre en œuvre deux webinaires à destination des élus et des techniciens
 Un partage d'expériences en matière de mixité scolaire tel que l'observatoire parisien de la mixité et les expérimentations de montée alternée...
 Une ½ journée d'échanges dédiée aux CPO
Optionnel-Un séminaire de travail si les CE s'y investissent.

5 FAVORISER LA SANTE DES HABITANT.ES TOUT AU LONG DE LA VIE : REGARDS CROISES SUR LES TERRITOIRES QUI DEVELOPPENT UNE URBANITE SPORTIVE

A l'issue de ces travaux et des diverses mobilisations à l'échelle régionale et nationale, l'IREV est aujourd'hui repéré comme un acteur ressource sur les enjeux d'aménagements publics. Afin de poursuivre les réflexions menées sur les urbanités sportives, l'IREV propose de donner à voir les territoires qui avancent en ce sens en s'interrogeant sur l'inclusion des publics les plus vulnérables et sur une urbanité sportive qui intègre les enjeux de transition pour limiter le renforcement des inégalités de santé.

Deux enjeux vont traverser notre investissement :

- Celui des publics les plus vulnérables et notamment les filles et les femmes
- Celui des évolutions climatiques et des conséquences sur la/les pratiques physiques extérieures

Pour réaliser cet éclairage, nous proposons :

- De qualifier les professionnels sur les enjeux de démocratie participative-consultation qui limitent la reproduction des stéréotypes dans le choix des équipements/aménagements
- De donner à voir les expérimentations en matière d'observation d'usages
- De mettre en œuvre un webinaire permettant de mailler les enjeux d'aménagement des espaces publics notamment des quartiers populaires aux enjeux de transition écologique
- Etayer les collaborations « stratégiques » et diffuser auprès du CROS, de la DRAJES, DRDFE...
- Mettre en œuvre une visite de site apprenante mobilisant un écosystème renouvelé (ANRU, agences d'urbanismes, Acteurs de la politique de la ville, acteurs du RU, chargé de mission en charge de l'égalité femmes-hommes...)

IV – L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers prioritaires

1. « JEUNESSE ET QUARTIERS : ECOUTER, COMPRENDRE, AGIR »

Les jeunes des quartiers prioritaires sont appréhendés tantôt sous l'angle du danger qu'ils représentent (délinquance, émeutes), tantôt sous le prisme des difficultés qu'ils rencontrent (réussite éducative, insertion professionnelle...) et, plus rarement, sous le prisme d'une population en voie d'émancipation. La transversalité des politiques jeunesse implique de mobiliser l'ensemble des parties prenantes dans leur mise en œuvre territoriale, qui prenne appui sur une vision plurielle et nuancée de la jeunesse des quartiers.

Pour 2025, il est envisagé de produire une **série de webinaires** valorisant des travaux de recherche et retours sur des expérimentations locales et/ou nationales favorisant l'écoute, la compréhension et l'action avec et pour les jeunes des quartiers prioritaires. Ces webinaires pourront par exemple porter sur :

- Les réalités et parcours des jeunes des quartiers (trajectoires individuelles et familiales, perception des inégalités, qu'est-ce que grandir dans des quartiers en transformation ; sociologie de la jeunesse délinquante, compréhension des phénomènes de violences urbaines, avec par exemple les interventions de Fabien Truong et Marwan Mohammed).
- Les représentations de la jeunesse par les professionnels travaillant en QPV (éducateurs, animateurs).
- Les politiques publiques qui se déploient autour des jeunes : Emploi-insertion, enjeux éducatifs, réussite éducative, politique jeunesse.
- L'accès des jeunes aux services publics et l'accès au droit.
- L'engagement et la participation des jeunes ainsi que les moyens disponibles pour soutenir l'engagement.
- La valorisation d'expérimentation comme la recherche-action Pop Art (pièce de théâtre) ; la recherche-action de Joëlle Bordet ; Laisse ton empreinte ; le rapport Paroles des habitants (Réseau CRPV – Fédération des Centres sociaux)...

Afin d'approfondir les travaux sur les enjeux de jeunesse et de les ancrer dans les territoires, **une expérimentation sera menée sur 2 à 3 territoires**, identifiés au préalable comme ayant une problématique liée à la participation des jeunes dans leur QPV et dont une collectivité est désireuse d'expérimenter sur ces sujets, via l'accompagnement de l'IREV. Il peut s'agir d'un accompagnement dédié à la compréhension de ces problématiques dans les territoires, ou à la mise en œuvre de la stratégie jeunesse pensée par ces derniers.

2. LES CITES EDUCATIVES ET LES QUESTIONS EDUCATIVES DES CONTRATS DE VILLE

La continuité du soutien financier aux Cités éducatives et l'élargissement du label à des territoires volontaires incitent à proposer une mobilisation au long cours autour de ce

programme largement déployé en Hauts-de-France (32 cités éducatives labellisées et plusieurs territoires volontaires). Cette mobilisation permet également d'observer les pratiques inspirantes afin de faciliter leur essaimage dans le cadre du volet éducatif des contrats de ville.

L'IREV poursuivra l'animation du réseau des Chefs de Projet Opérationnels, avec l'organisation de **2 journées consacrées aux CPO** en 2025.

La diffusion de connaissances et de retours d'expériences sera assurée par l'organisation de **4 événements, en visio et/ou en présentiel, à destination de tout le réseau Cités Educatives** (correspondants institutionnels, troïka, CPO, coordonnateurs de l'Education Nationale). Ces événements pourront par exemple porter sur l'une des thématiques suivantes :

- La mobilité géographique des 14-25 ans
- L'accueil des élèves primo-arrivants
- L'éducation au numérique et aux réseaux sociaux
- Le développement des liens Cités éducatives / PRE
- L'engagement des 16-25 ans

Une rencontre régionale sur les enjeux éducatifs en QPV pourrait éventuellement être proposée à l'ensemble des acteurs des cités éducatives et de la politique de la ville.

Les événements et productions à destination des cités éducatives sont en lien avec les autres axes thématiques du programme, notamment avec l'axe "Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations" et son volet 4 se rapportant à la mixité scolaire.

Afin de favoriser la cohérence d'intervention sur les enjeux éducatifs, une attention particulière sera portée au travail de facilitation de la visibilité de l'offre IREV pour les acteurs engagés dans les cités éducatives.

L'IREV poursuivra le soutien à la coordination nationale dans le cadre de la convention dédiée entre l'ANCT et le réseau national des CRPV, en particulier avec :

- la contribution, le cas échéant, aux Lab thématiques,
- la contribution aux rencontres nationales.

V- Prévenir les radicalités sociales

1. FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES PREVENTION DES RADICALITES SOCIALES

Sous réserve des échanges avec la gouvernance dédiée, les activités du Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales pourraient s'orienter de la manière suivante :

Montée en compétences des acteurs engagés dans les politiques de prévention de la radicalisation

[Qualification]

Organisation de journées de sensibilisation à la prévention de la radicalisation, adaptées aux contextes de sollicitations, en lien avec les préfetures, collectivités locales et les services publics. Ces journées peuvent concerner :

- Un ou plusieurs territoires (du Conseil local de prévention de la délinquance à l'arrondissement) – objectif de 5 journées par an
- Des secteurs comme la santé, le logement, le sport, l'éducation, l'emploi suivant les sollicitations...

Ces sensibilisations portent sur la prévention des radicalités sous leurs formes diverses. Elles peuvent faire intervenir le ministère de l'Intérieur (UCLAT) sur la compréhension des phénomènes de radicalisation, les procédures de signalement et la réponse publique apportée. Ces sensibilisations peuvent aussi porter aussi sur la distinction entre risque de radicalisation et atteinte à la laïcité.

La mise en situation des participants est souvent privilégiée durant ces sensibilisations, à travers l'étude de cas pratiques et la réflexion collective sur les conduites à tenir. Pour ce faire, le CRPRS organise durant ces journées des ateliers en petits groupes.

Cette offre socle de sensibilisation pourra être complétée par une offre de sensibilisation sous forme de webinaires.

[Mise en réseau]

A la suite du travail d'identification des référents radicalisation des institutions ainsi que des coordonnateurs des Conseils Intercommunaux et Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD/CLSPD) entrepris en 2024, le CRPRS proposera des temps de mise en réseau avec pour objectif de les conforter dans leurs connaissances et de leur permettre d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques entre pairs.

Objectif : 2 rencontres en visio par an, à l'échelle régionale

Fake news, théories du complot

Poursuivre les démarches de sensibilisation aux fake news et théories du complot initiées depuis 2020 à destination des professionnels en contact avec les familles. Ces journées de sensibilisation sont organisées sur sollicitation des territoires. Avec deux objectifs :

- Comprendre les mécanismes d'instrumentalisation de l'information et les biais cognitifs liés à cette manipulation ;
- Valoriser l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) à travers la promotion d'outils permettant d'analyser la fiabilité d'informations et de développer l'esprit critique.

Information, ressources et débats

- Promotion de la compréhension des phénomènes de radicalisation et valorisation des politiques publiques, outils et bonnes pratiques de prévention. Cela passe par l'alimentation du site internet et de la lettre d'information ainsi que par l'animation du compte LinkedIn avec le produit de la veille dédiée.
- Co-animation du cycle de conférences en région Hauts-de-France avec le collectif « Ensemble on fait quoi ? (IRTS Hauts-de-France, Itinéraires, APSN, Laisse ton empreinte). Sujets pressentis : radicalisation et sport, nouvelles formes de radicalités (écologisme, masculinisme), conspirationnisme et théories du complot ; réactions sociales aux attentats.
- Organisation de conférence par le CRPRS. Sujets pressentis : efficacité des politiques de prévention de la radicalisation, radicalisation en ligne, radicalités idéologiques.

2. CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT REGIONAL DU PLAN DE FORMATION « VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE »

L'IREV continuera de contribuer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » grâce à l'équipe de formateurs habilités :

L'organisation dans le cadre du plan régional de séances de formation « Valeurs de la République et Laïcité » pour 8 journées

- à destination des acteurs de la politique de la ville (dispensées par les formateurs IREV habilités – 2 journées par séance)
- à destination des conseillers citoyens et habitants (dispensées par les formateurs IREV habilités – 1 journée par séance)

La contribution à l'animation du réseau des formateurs « VRL » avec le SGAR à raison de 1 à 2 rencontres par an ;

La diffusion d'informations et de ressources.

VI- Participation aux réseaux nationaux

Afin de mener son action, l'IREV est inscrit dans deux réseaux nationaux, permettant l'échange de pratiques, la production, l'organisation d'événements à dimension nationale et la capitalisation.

1. RESEAU NATIONAL DES CRPV ET LIEN A L'ANCT

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

Cela implique :

- 3 réunions / an avec l'ANCT dans le cadre de l'animation nationale des CRPV, la participation à des temps d'échanges inter-réseaux professionnels (associant par exemple l'IRDSU, Amadeus et le RN-CRPV)
- La réponse aux appels à contribution de l'ANCT (1 à 2/an) ;
- La participation à des groupes de travail nationaux, par exemple sur la formation des acteurs de la Politique de la Ville, l'expérimentation « Quartiers à impact collectif » ou en fonction de l'actualité et des initiatives de l'ANCT ;
- La participation à des groupes de travail internes au Réseau National des CRPV :
 - Par métiers : directeurs ; chargés de l'information – communication - documentation (veille et diffusion d'informations notamment Scoop-it Politique de la Ville, échanges de pratiques...)
 - En inter-métiers, par thématiques, permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV : éducation, questions urbaines, participation citoyenne, transitions, égalité femmes-hommes, sport... Le Réseau national des CRPV établit un programme d'actions annuel permettant de rendre plus lisibles les travaux du réseau auxquels contribuent les équipes ;
- Le regroupement annuel des équipes des CRPV.

L'IREV participe également à la structuration du réseau, par son implication dans **la vie de l'association du RNCRPV** (Co-présidence / membre du Conseil d'administration).



2. RESEAU RECI

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

Il est soutenu par l'ANCT et la Commission Européenne, ainsi que la Fondation de France et la Dilcrah (en 2024) sur le volet logement.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- capitalisation et diffusion des ressources documentaires (base de données bibliographiques mutualisée <http://biblio.reseau-reci.org>, alimentation du Portail européen sur l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration>), **Scoop-it Intégration, prévention des discriminations** ;
 - production de connaissance (notes, « point de vue sur »), capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires et webinaires nationaux) disponibles sur www.reseau-reci.org. En 2025, les chantiers principaux prolongeront les travaux menés sur :
 - Les **discriminations dans le champ du logement** : cycle de qualification à l'échelle nationale pour 5 territoires dont l'agglomération Lens-Liévin, avec le soutien de la Fondation de France et la Dilcrah ;
 - La prise en compte des discriminations dans les contractualisations de la politique de la ville avec la parution d'un numéro de la revue **Les Cahiers de la LCD** début 2025.
 - A noter, après la publication de la [Note documentée](#) et la réalisation d'un [séminaire national](#) en partenariat avec France urbaine et Intercommunalités de France, la suite du chantier initié sur « **La prévention des discriminations dans l'orientation** » est suspendue à la mobilisation de nouvelles ressources financières.



VII- Information, documentation, communication

1. ANIMATION DU SITE INTERNET ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Repérer, capitaliser, mutualiser et valoriser les expérimentations, productions des acteurs de la Politique de la Ville qu'ils soient en Hauts-de-France ou ailleurs restent une des missions de base de l'IREV.

Ces missions de sensibilisation et diffusion sont rendues possibles grâce à un travail de veille menée en interne et en collaboration avec le Réseau National des CRPV, le Réseau RECI ou le réseau RIVE.

Outre le fait d'être en alerte continue sur l'actualité, cette veille donne naissance à des produits documentaires que l'on retrouve sous forme numérique dans certaines rubriques thématiques du site Internet, sur le logiciel documentaire et/ou papier lors d'événements proposés par l'IREV que ceux-ci soient en mode distanciel ou présentiel (tables documentaires, bibliographies, sélections de documents, ...).

L'IREV poursuit ses actions de communication sur Internet et réseaux sociaux définies par l'envoi d'une lettre d'informations mensuelle, l'alimentation du site et l'animation de différents médias sociaux (LinkedIn, X (Twitter), Youtube, ...).

Ces canaux de diffusion restent le moyen le plus efficace pour diffuser ses actions et sensibiliser les publics aux larges thèmes qui composent la politique de la ville (emploi, santé, lutte contre les discriminations éducation, rénovation urbaine, transition, ...)

2025 continuera à voir évoluer certaines rubriques du site Internet de l'IREV selon les thématiques travaillées tout au long de l'année.

2. ESPACE DOC

Accessible au public sur rendez-vous et lieu de ressources lors des formations, séminaires organisés par l'IREV, le centre de Documentation donne accès à de très nombreux documents (ouvrages, revues, études, ...) liés aux thèmes de travail de l'IREV.

En complément des canaux de diffusion évoqués plus haut, la base de données documentaires permet de consulter à distance le fonds documentaire de l'IREV avec une base documentaire mutualisée au sein du réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

La problématique du désherbage abordée en 2024 suivra son cours cette année grâce au partenariat mise en place avec le Service documentation-archives du Conseil Régional des Hauts-de-France.

Ce partenariat permettra également d'aborder le sujet du désherbage numérique des documents produits et stockés sur les différents ordinateurs serveurs de l'IREV.

Les sources d'information étant de plus en plus nombreuses et la production de données étant de plus en plus foisonnante, l'implication de l'IREV dans différents réseaux se poursuit et permet de valoriser, mutualiser, les expérimentations tout en gagnant en efficacité grâce aux partages d'expériences qui sont bénéfiques à chaque membre du réseau quel qu'il soit.

L'IREV continue donc à échanger avec les membres du Réseau d'Information et de Valorisation de l'Environnement (RIVE) qui regroupe différents acteurs à l'échelle des Hauts de France et les réseaux nationaux que sont le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) et le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

3. COMMUNICATION

Les missions de diffusion de l'information, de sensibilisation des actions de l'IREV vont se poursuivre cette année en continuant à alimenter de manière régulière le site Internet, les réseaux sociaux et maintenir la périodicité mensuelle d'envoi de la lettre d'informations.

Les missions de sensibilisation des différents acteurs de la politique de la ville (institutions publiques, associations, chercheurs, étudiants, ...) avec un accueil en nos locaux restent toujours d'actualité avec l'ambition de se greffer à des événements comme peut l'être par exemple La nuit des bibliothèques.